

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

DELIBERATION Nº 2023/67

OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES CESSIONS PAR LA SA D'HLM MAISONS & CITÉS DE DEUX LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX SITUÉS AU 24 RUE DENIS PAPIN ET 6 ALLÉE DES ORTOLANS À LIBERCOURT

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit du mois de Septembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 22 Septembre 2023, affichée à la porte principale de la Mairie.

Etaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Emilie BOSSEMAN - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Véronique MORTKA - Rachid DERROUICHE - Vincent VANDEN TORREN - Corinne DUTEMPLE - Nicolas COUSSEMENT - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Alice MOCHEZ-HUYS - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Sébastien HOGUET

Etaient excusés :

Monsieur Jean-Marie DERUELLE qui a donné procuration à Monsieur Alexis LEGRAND Monsieur André RUCHOT qui a donné procuration à Monsieur Alain COTTIGNIES Monsieur Bruno DESRUMAUX

Monsieur Olivier SOLON qui a donné procuration à Madame Maria DOS REIS Madame Mélissa DEMERVAL qui a donné procuration à Madame Valérie INVERSIN Madame Pauline DETOURNAY qui a donné procuration à Madame Lydie RUSINEK Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA qui a donné procuration à Madame Emilie BOSSEMAN

Madame Emilie BOSSEMAN est élue secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Maire indique que, par courrier en date du 3 Août 2023 et reçu en Mairie le 10 Août 2023 la Direction Départementale des Territoires et de la Mer souhaite obtenir l'avis du conseil municipal sur la demande de cession de deux logements locatifs sociaux, appartenant à la SA d'HLM MAISONS & CITÉS, situés au 24 Rue Denis Papin et 6 Allée des Ortolans à Libercourt.

Le conseil municipal,

- Vu l'article L. 443-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation,

Après avis favorable de la commission « Prévention – Médiation – Sécurité – Renouvellement Urbain – Travaux – Gestion du Patrimoine – Urbanisme – Cadre de Vie et développement durable » qui s'est réunie le 18 Septembre 2023, après avoir pris connaissance de la note de synthèse et du plan de situation des logements remis avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, à l'unanimité, soit 28 voix, décide :

- d'émettre un avis favorable aux cessions de deux logements locatifs sociaux, appartenant à la SA d'HLM MAISONS & CITÉS, situés au 24 Rue Denis Papin et 6 Allée des Ortolans à Libercourt,
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

La secrétaire de séance Mme Emilie BOSSEMAN

Date de publication: - 6 OCT. 2023

Pour extrait certifié conforme, LIBERCOURT, le -. 6. OCT. 2023 Le Maire,

Daniel MACIEJASZ

